

Pôle emploi Ile-de-France

Offre de Services aux Entreprises

Webinaire FIBOIS 28 septembre



SOMMAIRE

Page 3 Présentation de pole emploi et ses services

Page 7 L'immersion facilitée

Page 8 Action de formation préalable à l'embauche et Préparation opérationnelle à l'emploi

Page 10 Action de formation en situation de travail

Page 12 Méthode de recrutement par simulation

Pôle Emploi premier acteur du marché du travail



En France

1 Direction Générale

896 agences de proximité

54 000 collaborateurs

**dont 4 300 conseillers
à dominante entreprise**

107 équipes MRS*



En Ile de France

1 Direction Régionale, 8 Directions Territoriales

120 agences de proximité

9 000 collaborateurs

**dont 750 conseillers
à dominante entreprise**

9 équipes MRS*

*** Méthode de recrutement par simulation**

Nos Missions

- Accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes dans leur projet professionnel et leur recherche d'un emploi
- Inscrire et indemniser les demandeurs d'emploi
- Conseiller accompagner les entreprises dans leurs projets de recrutements par la mise en relation avec les demandeurs d'emploi
- Déployer une offre de services de proximité, visant à favoriser les actions en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises
- S'engager avec les acteurs économiques et de l'insertion pour apporter des solutions concrètes face aux difficultés d'accès à l'emploi durable de certains publics

Nos Engagements

- ✓ Des conseillers dédiés aux entreprises sont à votre écoute et s'engagent à répondre à votre besoin dans les meilleurs délais
- ✓ Lorsque vous déposez une offre d'emploi, Pôle emploi s'engage à vous conseiller et vous proposer des solutions adaptées à votre besoin, en cohérence avec le marché du travail
- ✓ Quand vous rencontrez des difficultés de recrutement, votre conseiller réalise un diagnostic approfondi de votre besoin et vous propose des solutions adaptées
- ✓ Pôle emploi s'engage à évaluer régulièrement votre satisfaction et à vous communiquer les résultats des enquêtes réalisées

LES BESOINS, LES SERVICES

L'entreprise cherche à communiquer sur sa marque et ses métiers afin d'attirer des candidats



Améliorer sa visibilité pour attirer des candidats

- Rencontrer et accueillir
- Communiquer
- Événements

L'entreprise est dans l'action, elle recrute ! Il lui faut rapidement trouver des candidats pertinents, les rencontrer, diffuser une offre...



Recruter des candidats

- ➔ Diffuser une offre
- ➔ Trouver des candidats
- ➔ Rencontrer des candidats
- ➔ Accompagner le recrutement

L'entreprise doit réaliser une démarche (licenciement, déclarations...).



Réaliser des démarches administratives/réglementaires

- Attestation employeur
- Contrat de Sécurisation Professionnelle
- Déclarations sociales

Bénéficiez de services en ligne et d'un accompagnement de proximité

Soyez acteur de votre recrutement avec www.pole-emploi.fr

Nous vous proposons des services 100 % web accessibles à tout moment depuis votre espace

► Publiez vos offres !

- Vous créez et actualisez vos offres d'emploi en quelques clics.
- Vous créez des offres modèles sur un poste pour lequel vous recrutez régulièrement.
- Profitez d'une couverture web élargie assurant une large visibilité de vos offres grâce à leur publication sur nos sites partenaires.

► Contacter directement des candidats !

- Vous accédez gratuitement à la plus grande CV-thèque de France.
- Vous effectuez des recherches multi-critères.
- En enregistrant votre recherche, vous êtes alerté lorsqu'il y a de nouveaux profils.
- Vous entrez directement en relation avec les candidats qui vous intéressent.



Dialoguer, partager et passer à l'action avec d'autres entreprises de votre territoire pour activer votre Responsabilité Sociale et Environnementale : <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/>

Demandez un accompagnement par un(e) conseiller(e) entreprise

Nous vous proposons d'être à vos côtés à chaque étape de votre parcours de recrutement

► Bénéficiez de conseils en recrutement !

- Analyse de poste, aide à la rédaction de l'offre.
- Pré-sélection, évaluation de candidats.
- Aide à la conduite d'entretiens.

► Mobilisez les dispositifs publics !

- Formation préalable au poste de travail
- Aides à l'embauche

Immersion facilitée : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

Objectifs :

Découvrir un métier, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.

Deux possibilités pour initier une demande :

1. Complétez une convention dématérialisée au moyen d'un formulaire nécessairement signé par :

Le prescripteur

Le bénéficiaire

La structure d'accueil (employeur)

2. Traitez une demande d'immersion initiée par la plateforme "**Immersion facilitée**"

<https://immersion-facile.beta.gouv.fr/>

- Le bénéficiaire, l'entreprise ou le conseiller peut initier la demande
- Pas de création de compte : tous les échanges et la validation se font par mail et lien unique d'accès
- Un temps possible de validation de moins de 48h

Des Webinaire sont ouvert à tous

Webinaire le mardi 17 octobre de 14h à 15h, Lien d'inscription [cliquez ici](#)

Webinaire le mardi 14 novembre de 14h à 15h, Lien d'inscription [cliquez ici](#)




**immersion
facilitée**

Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POEI)



Objectif :

Former les demandeurs d'emploi avant une embauche afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'emploi proposé.

Les avantages :

- ✓ Répondre de manière précise aux besoins de l'entreprise
- ✓ Accompagner les demandeurs d'emploi dans leur montée en compétences
- ✓ Accélérer le retour à l'emploi

Les Employeurs concernés :

Sont concernés, les employeurs du secteur privé ou public ainsi que les particuliers employeurs.

Le public visé :

Tout demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi, indemnisé ou non, auquel est proposé un emploi nécessitant l'adaptation ou le développement de ses compétences par le biais d'une formation.

Action de Formation Préalable au Recrutement(AFPR) Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POEI)

	AFPR	POEI
FORMATION	400h max	
	Organisme de formation interne ou externe, ou par l'employeur sous forme de tutorat	
	La période de tutorat <u>peut compléter la formation</u> réalisée par un organisme de formation	La période de formation doit tutorat <u>est obligatoirement associée à la formation</u> réalisée par un organisme de formation
EMBAUCHE	CDD de 6 mois à moins de 12 mois	CDD d'au moins 12 mois
	Contrat de professionnalisation de moins de 12 mois	Contrat de professionnalisation à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins 12 mois
	Contrat de travail temporaire d'au moins 6 mois au cours des 9 mois suivant la formation	Contrat à durée interminé
		Contrat d'apprentissage d'au moins 12 mois
AIDE	5,00€ de l'heure si la formation est réalisée en interne 8,00€ de l'heure si la formation est réalisée en externe (en organisme de formation)	A noter : La participation financière d'un OPCO est mobilisable

Action de Formation En Situation de Travail (AFEST)

Objectifs :

Permettre à une Entreprise de satisfaire un besoin en recrutement spécifique dans 5 domaines (600 métiers) en tension de recrutement.

Inciter les employeurs, en particulier de TPE/PME, ayant des difficultés de recrutement à recourir aux aides AFPR / POEI en bénéficiant de l'appui d'un organisme de formation .

Consolider et ancrer les apprentissages des demandeurs d'emploi, en enrichissant les parcours en AFPR / POEI d'une méthode pédagogique rigoureuse ;

Permettre au demandeur d'emploi de s'intégrer mieux et plus rapidement dans l'entreprise où il réalise l'AFEST et où il sera embauché à l'issue de la formation.

Grâce à une collaboration entre :

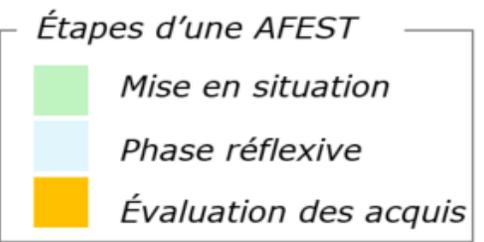
- Un prestataire qui est un organisme de formation (OF) retenu par PE dans le cadre d'un appel d'offres
- Et un tuteur, salarié de l'entreprise et formé/outillé par l'OF prestataire

Cette collaboration est rythmée par 2 grandes phases :

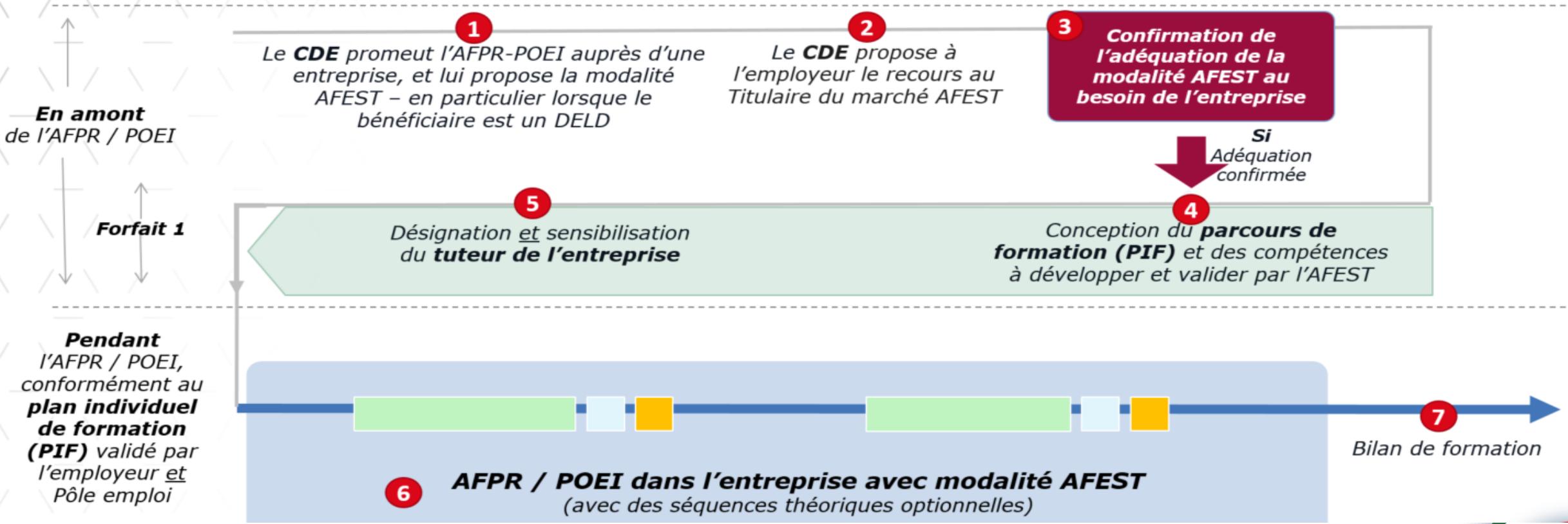
- Une phase « ingénierie », dite Forfait 1 : se déroule en amont de l'AFPR ou la POEI (2 à 4 semaines).
- La phase de « mise en œuvre » dite Forfait 2 Elle se déroule pendant l'AFPR ou la POEI.

Action de Formation En Situation de Travail (AFEST)

LES OBJECTIFS DU MARCHÉ AFEST



Parcours cible AFPR – POEI avec AFEST





Objectif :

Réduire les difficultés de recrutement en recrutant autrement

La **MRS** consiste à identifier les capacités les plus significatives des candidats au regard des postes à pourvoir.

Cette méthode permet d'élargir le champ des candidatures en recrutant sur d'autres critères que les diplômes et l'expérience. Les candidats se présentent sans CV

Les capacités des candidats sont évaluées par la passation d'exercices de simulation correspondants aux postes de travail.

L'équipe MRS fait une analyse de poste. Elle échangera à vos côtés sur le contenu de la session d'exercice et la cotation de chaque habileté.

Du sourcing des candidats à la présentation des candidats évalués, il faut compter en moyenne 3 à 4 semaines.

Vous pouvez mobiliser la méthode de recrutement par simulation à partir de 3 postes à pourvoir.